

## PRIMES.

TABLEAU CCLXVII. Primes payées à diverses compagnies de ficelle d'engrèbage et quantité de ficelle faite au cours de l'année terminée le 31 mars 1907.

Compagnies.	Ficelle d'en-	Fibre de Ma-	Primes.
	gerbage faite.	nille employée.	
	livre.	livre.	\$
Brautford Cordage Co. .... Ont. ....	1,431,504	519,318	1,772
Canadian Cordage Co. .... " ....	675,504	295,621	1,008
Colonial Cordage Co. .... " ....	86,074	69,870	238
Farmers' Binder Twine Co. .... " ....	1,555,920	485,524	1,655
Plymouth Cordage Co. .... " ....	3,167,040	1,245,878	4,247
Fabrique du pénitencier de Kingston, Ont. ....	249,552	190,638	650
Consumers' Cordage Co., N.-E. et Qué. ....	1,582,764	1,130,666	4,025
	8,748,358	3,988,015	13,595

NOTE. La prime sur la ficelle d'engrèbage est égale au droit d'exportation sur la fibre de Manille, soit 75 centins par 100 kilos (1 kilo = 2.204 liv.).

TABLEAU CCLXVIII. Montant de primes payables, d'après la loi, sur produits métalliques, pour les années 1907-1910 (années expirant le 31 décembre).

Produits métalliques.	1907.	1908.	1909.	1910.
	\$ par ton.	\$ par ton.	\$ par ton.	\$ par ton.
Fer en gueuse, Canadien .....	2 10	2 10	1 70	0 90
Fer en gueuse, étranger. ....	1 10	1 10	0 70	0 40
Fer ébauché .....	1 65	1 65	1 05	0 60
Lingots d'acier.....	1 65	1 65	1 05	0 60
Produits d'acier—				
Fil de fer (tiges en).....	6 00	6 00	6 00	6 00
Procédé électrique—				
Fer en gueuse provenant de minerai canadien			2 10	2 10
Acier .....			1 65	1 65
Plomb—				
Fondu au Canada.....	15 00	15 00	expiré le 30 juin '08	

NOTE. La prime payable sur le fer en gueuse obtenu du minerai canadien par procédé électrique, sera à raison de \$1.70 par tonne en 1911 et 90c. par tonne en 1912, et sur l'acier fait par procédé électrique, \$1.05 par tonne en 1911 et 60c. par tonne en 1912. Un acte du Parlement, 4 Ed. VII, ch. 4, 1904, pourvoit au paiement d'une prime de 14c. par gal. sur tout le pétrole à l'état naturel provenant de puits canadiens.